



**Séance régulière du conseil d'établissement
de l'école Sainte-Scholastique
tenue le mercredi 21 janvier 2026, au salon du personnel
de l'école Sainte-Scholastique**

Présences :

Parents :	Personnel :	Public :	Autre :
M. Mickaël Biron Mme Catherine Piette Mme Gabrielle Lalande Mme Valérie Haddad	Mme Amélie Huot Mme Dominique Gaudreau Mme Jinny Dupras	Aucun public	Mme Anabela Menezes, directrice de l'école

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, M. Mickaël Biron, ouvre l'assemblée il est 18h34.

2. Parole au public

Aucun public présent.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 21 janvier 2026

ORDRE DU JOUR		DOCUMENT(S) DE RÉFÉRENCES			OBJECTIFS
		Courriel	À apporter	Déposé sur place	Notes
1.	Ouverture de l'assemblée				
2.	Parole au public				
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 21 janvier 2026	X			
4.	Approbation et suivi du procès-verbal de la séance tenue le 26 novembre 2025(art.69)	X		X	
5.	Informations a) Mot du président b) Mot du représentant au comité de parents c) Mot de la direction et du personnel de l'école Les bons coups de Sainte-Scholastique			X	
6.	Retour Consultation Cadre d'organisation scolaire et politique relative à l'inscription et l'admission			X	
7.	Campagne de financement			X	
8.	Discuter des modalités d'organisation du service de garde et le coût réel (LIP, article 256, Règlement sur les services de garde en milieu scolaire, SEJ-08 et SEJ-18);			X	
9.	Réviser les principes d'encadrement des coûts du matériel dans lequel l'élève écrit dessine ou découpe (LIP, art. 77.1);	X		X	
10.	Grille-matières			X	
11.	Budget révisé			X	
12.	Approuver la programmation des activités éducatives de l'école			X	
13.	Suivi fonds spéciaux (art.66)			X	
14.	Date prochaine rencontre du CÉ – 25 fév au lieu du 18 fév 2026			X	
15.	Questions diverses : _____ _____				
16.	Levée de l'assemblée				

Les membres ont déjà pris connaissance de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Dominique Gaudreau D'ADOPTER l'ordre du jour, tel que présenté.

Résolution n° CE-2526-021

4. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance tenue le 26 novembre 2025

Les membres du C.É. prennent connaissance du procès-verbal.

Il est proposé par Mme Amélie Huot D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du 26 novembre 2025, avec les changements indiqués.

Résolution no CE-2526-022

5. Informations

a) Mot du président

b) Le président souhaite une bonne année aux membres.

c) Mot du représentant au comité de parents

- La représentante, Mme Gabrielle Lalande, a assisté à un comité de parents.
 - Il n'y avait pas quorum, il y a donc eu un comité exécutif, ce qui veut dire qu'aucune décision n'a été prise, mais les points ont quand même été abordés.
 - Temps d'écran : conclusions finales, le CSSMÎ répond aux exigences. Désormais, les élèves ne peuvent plus échanger de courriels avec des gens de l'extérieur du CSSMÎ.
 - Un suivi sera fait auprès des enseignants pour connaître les moyens qui seront utilisés pour limiter le temps des écrans des élèves. Il est également fortement recommandé de prioriser une autre façon d'enseigner au lieu d'utiliser des écrans.
 - Voyages scolaires et assurances : voyages à l'extérieur du Canada et du Québec de nouveau possibles.
 - Résultats des prévisions financières SDG déficit prévu 4 000\$ réel 37 000\$. C'est le cas pour plusieurs écoles. Il y a aussi un changement de calcul des coûts.
 - Une école a reçu la visite du « véhicube » Pierre-Lavoie, très apprécié.

d) Mot de la direction et du personnel de l'école

Les bons coups de Sainte-Scholastique

- Semaine thématique Noël;
- Mauvais coups des lutins;
- Course aux rennes;
- Chasse aux lutins;
- Spectacle musical de Noël, belle formule;
- Jeu du *Grinch*;
- Remise de certificats, élèves très fiers;
- Cache-cache dans l'école;
- 2^e rassemblement, je me respecte et je respecte les autres, autre privilège à venir;
- Beau climat dans l'école. Nous avons même une enseignante, à une journée par semaine, qui aimerait beaucoup s'affecter ici.
- Mme Menezes mentionne qu'il y a eu un mouvement de personnel au service de garde. Mme Stéphanie Prévost a quitté avant Noël et Mme Élise Fillion a quitté pour un autre emploi.
- Elle indique également que les parents devront apporter leurs cartes d'identité, car l'éducatrice à l'accueil ne les connaît pas tous.
- Les membres parents demandent s'il est possible d'envoyer un courriel avisant les parents du service de cette nouvelle façon de fonctionner. Mme Menezes s'en occupe.

6. Retour Consultation Cadre d'organisation scolaire et politique relative à l'inscription et l'admission

- Mme Amélie Huot explique les réponses reçues.
- Mme Menezes indique qu'il n'y a plus de critères pour les projets particuliers.
- Mme Lalande explique que les membres du comité de parents ont été informés que dorénavant les élèves inscrits dans un projet particulier au primaire ne seront pas admis automatiquement dans le même projet au secondaire.

7. Campagne de financement

- Mme Menezes indique que le spectacle de musique ne pourra pas avoir lieu en mars ou avril, car l'enseignante de musique est en stage lors de ces deux mois.
- Orthographe-o-thon : se tiendra la semaine prochaine.

8. Discuter des modalités d'organisation du service de garde et le coût réel

- Mme Menezes explique qu'à chaque année nous devons revoir les coûts qu'engendre l'heure du dîner. Ce qui sera fait bientôt.
- Il y aura encore un pôle et le service du dîner à Sainte-Scholastique pour l'année scolaire 2026-2027.

9. Réviser les principes d'encadrement des coûts du matériel dans lequel l'élève écrit dessine ou découpe

- Mme Menezes remet le document présenté l'année dernière aux membres, ceux-ci en font la lecture.
- Mme Menezes fera les vérifications nécessaires, à la suite des questionnements des membres.
- Suivi prochaine rencontre.

10. Grille-matières

- Mme Menezes présente la grille-matières.

Les membres sont en accord à l'unanimité.

Il est proposé par Mme Gabrielle Lalande D'APPROUVER la grille-matières, telle que présentée.

Résolution no CE-2526-023

11. Budget révisé

- Mme Menezes présente le budget révisé.

Mesures dédiées et protégées 2025-2026

Il est proposé par Mme Dominique Gaudreau D'APPROUVER les mesures dédiées et protégées et adopté par Mme Jinny Dupras.

Résolution no CE-2526-024

12. Approuver la programmation des activités éducatives de l'école

- Mme Menezes propose une sortie à Québec, le 14 mai 2026, pour les élèves de 6^e année. Cette sortie se vivra avec des guides anglophones. Les frais pour cette sortie s'élèvent à 173\$.
- Mme Menezes explique aux membres qu'il y a une mesure qui pourrait être utilisée pour payer une partie de ce montant.

Il est proposé par M. Mickaël Biron D'APPROUVER cette sortie.

Résolution no CE-2526-025

Les membres acceptent de demander un montant maximum de 150\$ aux parents.

Il est proposé par Mme Catherine Piette D'APPROUVER ce montant.

Résolution no CE-2526-026

13. Suivi fonds spéciaux (art.66)

- Mme Menezes présente le tableau des fonds spéciaux.

14. Date prochaine rencontre du CÉ – 25 février au lieu du 18 février 2026

- Dû à un conflit d'horaire, Mme Menezes propose aux membres de changer la date de la prochaine rencontre du C.É. Au lieu du 18 février, elle propose le 25 février.

Les membres acceptent.

15. Questions diverses :

Aucune question

16. Levée de l'assemblée

Le président, M. Mickaël Biron, conclut que l'ordre du jour a été écoulé, il est 21h16.

Résolution n° CÉ-2526-27

Le président
Monsieur Mickaël Biron

La directrice
Mme Anabela Menezes

La secrétaire
Jinny Dupras